

# COMPTE RENDU



## Réunion Publique du 30 septembre 2025

Le président de l'association, Christophe SARRE, ouvre la réunion et présente l'association dont il expose ses objectifs et ses valeurs :

- Fédérer et écouter les habitants
- Proposer des idées, les promouvoir et les exposer
- Relayer les initiatives des uns et des autres
- Faciliter la relation entre les citoyens et municipalité
- Proposer des commissions communales participatives avec les citoyens
- Associer systématiquement les habitants aux différents projets
- Assurer un rôle de vigilance vis-à-vis de la municipalité élue et précise que l'association perdurera quels que soient les résultats des élections municipales

Les thèmes suivants sont alors proposés pour le débat ; il est rappelé que l'association, même si elle a commencé à y travailler, ne souhaite pas apporter des réponses mais bien de recueillir les avis des Semeyens présents.

## SANTÉ ET HANDICAP

L'association présente un état des lieux de la santé dans la commune (pénurie de médecin) et la difficulté pour une commune d'avoir une offre de soins. Devant cette difficulté, il est désormais nécessaire pour une commune d'avoir une Politique Municipale de Santé.

Un Semeyen interroge alors : « *Avons-nous des idées pour obtenir un médecin ?* ».

Il est avancé quelques pistes et La Fabrique Semeyenne précise qu'il ne faudrait rien s'interdire, y compris la piste de médecins salariés ; précisant que les coûts seraient supportables par la commune sans augmentation des impôts fonciers.

« *Coût d'un médecin salarié pour la commune ?* »

Puisque Semoy n'est pas en zone prioritaire, aucune subvention ne sera accordée.

*[A noter : depuis la réunion publique, Semoy devrait passer en ZIP (Zone d'Intervention Prioritaire), ce qui permettrait de proposer une aide à l'installation pour un médecin libéral].*

Il pourrait être aussi envisagé de financer les études de médecine en contrepartie d'un engagement de la part du futur médecin à s'installer sur notre commune.

« *En palliant l'absence d'un médecin salarié, peut-on envisager de faire venir un médecin détaché ?* »

Oui, il serait possible d'accueillir un médecin détaché. En particulier, des internes de 4<sup>ème</sup> année seraient les bienvenus dans la commune. Cependant, il faut un médecin maître de formation.

Un pôle santé est en prévision par la municipalité actuelle : « trouver et installer des professionnels de santé demanderait 5 à 7 ans, en êtes-vous conscient ? ». L'association répond que c'est pour cela que nous ne devons pas perdre de temps.

Il est indiqué qu'il faut aussi des paramédicaux et autres spécialistes.

La Fabrique Semeyenne indique aussi que les actions de prévention sont primordiales en matière de santé (par exemple : lutte contre la sédentarité, qualité de l'alimentation, exercice pour les séniors, ...)

## SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Un habitant indique que, bien que Semoy reste une commune agréable à vivre, il ressent une augmentation de l'insécurité : excès de vitesse, rodéos devant les parkings, fréquentations parfois inquiétantes, trafics illicites...

Le collectif informe que Semoy est quasiment la dernière commune à ne pas être équipée de caméras de vidéoprotection (sur les 22 qui composent la métropole). Une intervention du public propose qu'il serait utile d'établir un état des lieux du nombre d'exactions sur la commune. L'assemblée semble majoritairement favorable aux caméras, bien que certains restent dubitatifs.

Il est porté au débat la question de la route de Saint-Jean-de-Braye, que la quasi-totalité des personnes considère comme particulièrement « accidentogène » et problématique. Cependant à ce jour nous ne disposons pas de statistiques en matière d'accidents sur la route de Saint Jean de Braye et sur la commune.

La Fabrique Semeyenne précise qu'une requalification complète de cette route pourrait compromettre le financement d'autres projets de voirie sur la commune.

Des citoyens nous interpellent sur le fait que des ralentisseurs ne sont pas aux normes.

Le président rappelle que nous n'avons pas d'idées arrêtées sur la question, mais qu'une commission citoyenne à ces sujets semble nécessaire, avec la participation des habitants de chaque quartier.

## URBANISME - AMENAGEMENT

*Divers questionnements sont soulevés.*

- « *Dans la rue Gallouédec, il y a du stationnement sauvage. Avez-vous pensé à un aménagement ?* »
- « *La rue de la Monnerie est trop étroite et il est difficile de se garer.* »
- « *On construit des immeubles mais il n'y a pas de place de parking suffisantes.* »
- « *Comment est voté la construction des logements sociaux ? Il y a de plus en plus de logements sociaux à Semoy... ?* »
- « *Quelle sont les obligations pour la commune ?* »
- « *Une priorité aux séniors de Semoy est-elle possible pour l'attribution des logements ?* »
- « *Est-il possible de numérotter ou de nommer les venelles ?* »

- « *Plus aucun stationnement n'est possible rue des Tarètes en raison de la mise en place de la piste cyclable.* »

Nous partageons l'avis sur l'insuffisance des places de stationnement sur la commune et notamment sur les derniers projets d'aménagement réalisés. De plus nous estimons que les habitants doivent être systématiquement informés, à minima, des projets de lotissement.

Le président précise qu'il faudra s'habituer à des opérations d'urbanisme de plus en plus denses en raison du PLU métropolitain et de la pression foncière sur la commune. Néanmoins, il appartient aux propriétaires de ne pas céder aux sirènes des promoteurs immobiliers afin de préserver la qualité de vie.

La commune a validé des projets de logements sociaux afin d'anticiper l'obligation de 20 % lorsque la commune dépassera les 3 500 habitants.

## ÉDUCATION, JEUNESSE

La question des rythmes scolaires est posée : en 2018 il a été imposé le rythme des 4 jours et demi contre l'avis de la population qui préféraient 4 jours. Il est précisé que la grande majorité des communes de la métropole sont sur un rythme de 4 jours. Il est évoqué qu'il faudrait une nouvelle concertation publique dont le résultat devrait être suivi par la municipalité à l'issu d'un débat ayant présenté les avantages et les inconvénients.

« *Quel serait cout du passage à 4 jours ?* »

Dans la mesure où c'est la mairie qui rémunère les intervenants, le passage à 4 jours coûterait moins cher à la commune.

Il est question de la réunification des deux écoles. Le projet (couteux) obtiendrait-il le soutiens des habitants, en toute connaissance de cause ? Quel devenir des locaux laissé vacant ?

Ce projet de réunification des écoles s'inscrit dans une perspective de réaménagement global du centre-bourg. Opération à tiroirs, il offrirait la possibilité de réaffecter les locaux libérés à l'école de musique et aux associations, tout en ouvrant, éventuellement, la voie à un accès direct du bar sur la place François-Mitterrand via l'ancienne Maison des Associations.

## ENSUITE, DIVERS SUJETS ONT ÉTÉ ABORDÉS

Parmi lesquels :

- « *Communication inexistant sur le rôle du CCAS.* »  
La Fabrique Semeyenne fait le même constat : il existe un problème global de communication, plus large, concernant tous les sujets.
- Revoir les modalités d'inscription au centre de loisirs.

- Plusieurs associations sont en demande de locaux plus grands.
- Question d'un président d'une association : « *Pourquoi mes 14 demandes en vue d'actions sur la commune adressées à la Mairie sont-elles restées sans réponse ?* »
- « *Pourquoi les transports en commun ne sont pas adaptés aux besoins des semeyens ?* »  
Un combat doit être mené auprès de la métropole, notamment pour obtenir des liaisons de bus vers la gare de Fleury et le terminus du tram Jules Verne.
- « *Comment allez-vous prioriser les thèmes ?* »
- « *Comment déterminer les priorités par rapport au budget ?* »  
De notre côté nous avons naturellement commencé à réfléchir et à définir nos priorités, cependant l'objectif de la réunion était d'écouter les habitants.

Nous avons prévu une période de dialogue avec l'ensemble des habitants jusqu'en décembre. Parallèlement, nous rencontrerons les associations, les commerçants, les artisans et les forces vives, afin de nourrir et prolonger cet échange collectif.



LA FABRIQUE SEMEYENNE  
124, rue de l'Herveline  
45400 - SEMOY

[fabrique-semeyenne.fr](http://fabrique-semeyenne.fr)  
[contact@fabrique-semeyenne.fr](mailto:contact@fabrique-semeyenne.fr)

Association Loi 1901 - W452019965 - JO du 15/07/2025